Ordonnances de protection en Ouzbékistan et pénalisation des violences domestiques en 2023 — Des milliers d'ordonnances, mais la réconciliation en mahalla et des peines légères affaiblissent l'application (cas d'alerte)

Gender Equality · Bonne pratique · Ouzbékistan

Score de qualité : 48/100

Niveau de preuve : Modérées

Résumé

La loi de 2019 et le décret de 2020 ont créé en Ouzbékistan des ordonnances de protection policières, et une loi de 2023 a pénalisé les violences domestiques et permis des ordonnances jusqu'à un an ; mais à Samarcande ~70 % des cas ont fini en réconciliation et moins de 3 % des auteurs ont été sanctionnés.

Dimensions clés

Dimension	Score
Transferability / replicability	1/3
Impact on gender equality	0/1
Effectiveness	0/1
Efficiency	0/1
Evaluated outcomes	0/1
Sustainability	1/1
Achievement / evidence	1/1
Gender-mainstreaming embedding	1/1
Curator validation	1/1

Évalué par C-NAPSE

Sources de données

C-NAPSE web research — consulté le 2026-11-22

Government of Uzbekistan (Ministry of Internal Affairs; Supreme Court) — consulté le 2026-11-22

ICJ — Briefing paper on GBV law in Uzbekistan (2023) — consulté le 2026-11-22

Anhor.uz — Impunity and protection orders in Samarkand (2021) — consulté le 2026-11-22

Amnesty International — Uzbekistan criminalises domestic violence (2023) — consulté le 2026-11-22

Citer — Evidoria. *Ordonnances de protection en Ouzbékistan et pénalisation des violences domestiques en 2023 — Des milliers d'ordonnances, mais la réconciliation en mahalla et des peines légères affaiblissent l'application (cas d'alerte)*. ID persistant : c82775fd-fea2-446a-a55f-3b0f19b967dd.